

# EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CCAS DE SÈVREMOINE Séance du lundi 2 mars 2026

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 049-200054435-20260302-2026\_011-DE



## SÈVREMOINE CCAS

**Nombre de membres du Conseil d'Administration : 16**

**Nombre de membres présents : 13**

**Nombre de membres consultatifs présents : 0**

**Date de la convocation : mercredi 25 février 2026**

**Délibération n° : 2026-011**

**Le lundi 2 mars deux mille vingt-six**, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SÈVREMOINE s'est réuni, à St Macaire en Mauges, salle Arums, 23 place Henri Doizy, sous la Présidence de Claudine Gossart, Vice-Présidente du CCAS.

**Membres présents (13)** : Jean-François Bellocq, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Claudine Gossart, Cécile Grelaud, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Damien Mazé, Annie Naud, Marie-Paule Noiriel, Elisabeth Pouplard, Marie-Annick Renoul et Marie-Agnès Villeneuve.

**Membres absents n'ayant pas donné de délégation de vote (2)** : Aurélie Brunet et Henri Raulais.

**Membre absent ayant donné une délégation de vote (1)** :

| Absent        | Délégation de vote à |
|---------------|----------------------|
| Didier Huchon | Claudine Gossart     |

**Membre consultatif présent (0)** :

**Membres consultatifs absents (3)** : Eric Chouteau, Caroline Fonteneau, Florence Poupin

**Secrétaire de séance** : Annie Naud

### RESSOURCES HUMAINES : Rapport social unique 2024 du CCAS de Sèvremoine

Rapporteur : Claudine Gossart – Vice-Présidente du CCAS

**Pièce jointe** : Fiche synthétique Rapport social unique 2024

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

La loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 a modifié les conditions de réalisation du bilan social initialement construit tous les deux ans, prévoyant depuis 2021 une fréquence annuelle et un nouvel intitulé "Rapport social unique". Ce dernier rassemble les éléments et données à partir desquels seront établies les lignes directrices de gestion, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Le RSU est établi autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, la formation, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail, l'action et la protection sociale, le dialogue social, la discipline). A l'instar du bilan social, il permet d'apprécier la caractéristique des emplois et la situation des agents.

Les principales données sont valorisées au travers d'une synthèse ci-annexée, présentée et validée par les membres du Comité social territorial et de sa Formation spécialisée réunis en instance le 29 janvier 2026. L'ensemble des données sociales est porté à leur disposition au sein du service Ressources humaines. Elles sont ensuite transmises au Centre de Gestion du département qui se charge de centraliser les données à adresser à la Direction Générale des Collectivités Locales en vue de synthèses nationales.

#### DÉLIBÉRATION

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le statut général de la fonction publique,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis A,

**VU** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique, notamment son article 5,

**VU** le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique fixe les conditions et modalités de sa mise en œuvre,

**CONSIDERANT** l'avis favorable des membres du Comité social territorial et de sa Formation spécialisée réunis en séance le 29 janvier 2026,

**CONSIDERANT** l'obligation légale de tout employeur public d'établir et présenter un rapport social unique annuel

**Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport social unique 2024 du CCAS de la commune de Sèvremoine.

Copie certifiée conforme au registre dûment signé.